Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260423-D022026000I3I0-DE

Centre MORBIHAN Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 avril 2026

DB.2026.013

Date de convocation : 17 avril 2026

Délégués en exercice : 12	Présents : 11	Votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 18 heures 00, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salle de l'Evel, au siège administratif
de Centre Morbihan Communauté, en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

PRÉSENTS : Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, Mme Chantal BIHOES, M. Pierre BOUEDO, M. Pierre GUEGAN, M. Stéphane HAMON, Mme Martine AUDIC, Mme Isabelle BREHELIN, M. Guénaël ROBIN, M. Hugues JEHANNO, M. Benoît ROLLAND, M. Jean-Marc ONNO

ABSENTS EXCUSÉS : M. Pascal ROSELIER

Secrétaire de séance : **Mme AUDIC Martine**

Désignation d'un secrétaire de séance

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-15, L. 2121-21 et L. 5211-1,

Considérant que M. le Président propose la candidature de Mme AUDIC Martine à la fonction de secrétaire de séance,
Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide :

- **DE NE PAS PROCEDER au scrutin secret,**
- **DE DESIGNER, Mme AUDIC Martine, secrétaire de séance.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour : 11	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 02/06/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND